

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil treize

Le sept octobre

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à vingt heures à la mairie

Sous la présidence de Monsieur Jean THOMAS, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 30 septembre 2013

Conseillers en exercice : 25 Conseillers présents : 16 Votants : 17

**PRESENTS: THOMAS J.- BRIAND Y.- DAVID G.- Mme DENIGOT B.- FREOUR J.C.- Mme GICQUIAUX C.-
Mme GRUEL N.- GUIHARD A.- Mme LEVRAUD F.- MATHIEU J.P.- Mme PANHELLEUX F. - PEDRON
A.- Mme PERRAUD C.- Mme PHILIPPE J. - PROU A.- THURIAUD M.**

**ABSENTS : ARDOUIN M.- CHATAL J.P- Mme FRANCO M.- Mme HUGUET E.- JOUSSE E. - Mme
LAPORTE M.- Mme LE BORGNE S.- OILLIC J.P.- PROVOST L.**

POUVOIR : OILLIC J.P. à GUIHARD A.

Secrétaire de séance : Mme LEVRAUD Françoise

**Objet : Acquisition de matériel
pour le centre d'éveil à la musique
Programme 2014**

Le centre d'éveil et d'expression musicale (CAEM) qui fonctionne depuis plusieurs années a pour objectif la pratique collective amplifiée au sein de cette structure dans le but de permettre aux élèves de développer leurs compétences dans ce domaine.

Pour mener à bien son projet auprès des élèves, le CAEM programme d'acquérir divers équipements pour un **montant total de 1 002,35 € H.T.** comprenant des enceintes, 2 micros et 2 lecteurs CD MPB USB.

Pour financer ces acquisitions programmées pour 2014, Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Général du Morbihan.

L'assemblée est donc invitée à se prononcer sur cette affaire.

Le conseil municipal, après délibération,

Considérant les activités mises en place le centre d'éveil à la musique,

- **Décide l'acquisition en 2014 des équipements mentionnés ci-dessus pour un montant total de 1 002,35 € H.T.**
- **Sollicite du Département l'octroi d'une subvention pour financer ce programme**
- **Donne pleins pouvoirs au Maire pour signer les documents se rapportant à cette affaire**

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Jean THOMAS**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

056-215601477-20131007-2013D92-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2013
Publication : 08/10/2013

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

